COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 30 JUIN 2016 AU MINISTÈRE

Nous avons été 7 représentants à constituer la délégation, reçue environ 1h30 par Rodolphe Delmet, chef de la mission de pilotage des examens à la DGESCO et par un responsable de la formation générale et technologique, en charge des horaires de la Seconde à la Terminale. Après présentations et émargement, il nous a été laissé, chacun son tour, dans l'ordre ci-dessous, de prendre la parole.

. Pascal Verrier (AG parisienne)

Après plusieurs années de mépris et d'ignorance, nos collègues humiliés par les vexations et malgré la large mobilisation y compris des universitaires à nos côtés l'an dernier il aura fallu retenir les notes pour être enfin reçus à un niveau décent, même si la DEGSCO n'est pas le niveau requis qui n'est que politique et nécessitait d'être entendu par le cabinet de la Ministre.

J'ai insisté sur les notions d'honneur de dignité et de respect que nous devons à nos élèves mais aussi à la valeur décisive de l'esprit public, rationnel et critique que portait la tradition philosophique en temps de crise profonde des valeurs, de désarroi de la jeunesse face à l'incurie politique et aux dérives marketing d'une gouvernance servile inféodée au libéralisme destructeur de l'ordre scolaire, de ses exigences de rigueur et de clarté.

Ce que nous devons à nos élèves étant la seule force publique à considérer à savoir l'usage libre des ses facultés dans un cadre émancipateur.

Or l'institution méprise cette tâche fondatrice autant que ses personnels et finalement l'espoir de nos élèves en la fiabilité de ses ressources.

Trop de précarité, de bavardages complaisants, de professeurs alourdis de charges dont les services se dégradent à cause d'effectifs pléthoriques, de classes non dédoublées et surtout, liés à l'ignominie de la réforme Châtel, des services accrus par la charge d'une à deux classes supplémentaires par collègue.

Dans ces conditions, l'enseignement philosophique est de fait rendu impossible et même vexatoire pour l'ensemble des personnels et plus décisivement des valeurs républicaines que l'ordre politique n'agite plus que comme un hochet pour une jeunesse laissée dans le parc de la difficulté d'accès à la pensée libre.

Il faut aussi noter la qualité et la difficulté d'être recruté en tant que professeur de philosophie, la qualité des étudiants se présentant aux concours sans succès faute de postes suffisants permettant ainsi de recruter sans les rétribuer ni les titulariser nombre de vacataires souvent nommés sur plusieurs établissements dans des conditions de travail et de salaire indignes pendant des années et des années.

. Pascal Levoyer (AG Versailles)

Nous devons commencer par nous féliciter d'avoir été reçus et écoutés puisque c'est pour le moment le seul résultat tangible de notre mobilisation. Les centaines de pétitions signées et l'action de rétention des notes ont permis d'engager un dialogue auquel le ministère n'était pas ouvert jusqu'à présent.

Je suis porteur d'une pétition signée par plus de 200 professeurs de philosophie de l'Académie de Versailles. Pour l'essentiel, elle reprend les constats et revendications des collègues de l'académie de Paris tels qu'ils viennent d'être exprimés. Je voudrais donc insister sur deux points, sur lesquels il est envisageable d'avancer rapidement.

- 1) La correction des épreuves de philosophie se fait selon des conditions et des délais qui la rendent impraticable. Le problème est bien connu et il ne tient pas seulement à quelques dysfonctionnements. Pouvons-nous avoir un engagement ferme sur le respect du nombre de copies par correcteur et sur le principe d'une anticipation de l'épreuve de philosophie qui offrirait au moins un délai de 15 jours ?
- 2) La singularité de l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques exige le dédoublement des classes. Il s'agit là encore d'un problème bien connu, qui a été exposé depuis plus de 4 ans par diverses délégations de collègues reçues au ministère. Tout le monde en est désormais convaincu. Pourtant aucune mesure n'a encore été prise pour rétablir, dans un cadre national, l'heure dédoublée. Le blocage semble n'être que politique et pourrait être rapidement levé. Nous demandons une décision rapide, sans attendre la remise à plat, plus que nécessaire, de l'ensemble de la réforme des lycées.

. Karine Prévot (AG Créteil)

L'assemblée générale de Créteil s'associe pleinement aux revendications des AG de Versailles et Paris.

Elle tient à souligner toutefois que les questions des conditions de corrections ne peuvent être séparées de celles des conditions de travail. Si le nombre de copies est si élevé c'est parce que chacun des collègues a plus d'élèves dans l'année, du fait de la fin des dédoublements et du retrait de certaines heures en S et ES.

À ce titre, l'AG dénonce les conséquences de la réforme Chatel dont nous attendons toujours le bilan.

Il existe aujourd'hui de grandes disparités entre les établissements, et de fait un lycée (une école) inégalitaire. L'autonomie des chefs d'établissement a pour conséquence la division des collègues et une casse de nos conditions de travail.

En philosophie, il devient quasiment impossible de travailler dans des conditions propices à la réflexion.

Il a été rappelé, concernant les conditions de correction, qu'il fallait porter une attention toute particulière aux stagiaires qui, cette année encore, avaient un nombre de copie délirant.

. Julien Le Gallo (SnFOlc Créteil)

M. Delmet a raison de le souligner : les conditions de correction dans les académies parisiennes ont été cette année passablement compliquées. Sur l'Académie de Créteil, les enseignants de philosophie n'ont ainsi disposé que de cinq jours ouvrés entre la réunion d'entente, au cours de laquelle sont analysés les sujets, et la réunion d'harmonisation, où ils devaient présenter leurs moyennes. Pour un correcteur ayant un paquet de 150 copies et à raison de 20 minutes consacrées par copie en moyenne, cela ne représente pas moins de 10h de correction par jour ! Dans de telles conditions, il n'est pas possible d'accorder une qualité d'attention suffisante aux travaux produits par les élèves, qui ont pourtant préparé l'épreuve toute l'année. Le calendrier de cette session aurait certainement pu être amélioré.

Le problème posé par les corrections des copies du bac cette année n'est cependant ni circonstanciel ni local : il est le produit de la réforme Chatel du lycée. C'est d'ailleurs depuis sa mise en place que se tiennent chaque année au moment du baccalauréat des rassemblements de professeurs de philosophie devant le Ministère. En rendant facultatifs les dédoublements dans les séries scientifiques et technologiques, la réforme Chatel a produit une augmentation du nombre d'élèves et de classes par enseignant qui se répercute mécaniquement au moment des corrections.

De cette réforme, les professeurs de philosophie ont particulièrement souffert : avec de faibles coefficients dans les séries qui bénéficiaient précédemment de dédoublements, ils ne sont pas dans une position de force pour négocier des heures avec leurs collègues des autres disciplines et leur chef d'établissement. Les deux tiers des dédoublements ont ainsi été perdus par les professeurs de philosophie. C'est le principe même de la réforme qui est en réalité à revoir. Présentée lors de son introduction comme une manière de favoriser l'autonomie des établissements et la construction de projets adaptés aux réalités locales, la réforme Chatel a produit en réalité une dégradation de l'ambiance en salles des professeurs aux effets délétères. Comment travailler en effet en équipe au service des élèves alors que l'absence de fléchage des heures favorise la concurrence entre les disciplines, chacune se battant pour se partager les moyens accordés à chaque établissement ? Le chef d'établissement étant conforté dans sa position d'arbitre, chaque enseignant s'efforce d'obtenir les faveurs de celui qui a désormais le pouvoir de lui accorder des heures dédoublées dans des classes de plus en plus chargées. La première des choses à faire est donc de revenir à un cadrage national des heures d'enseignement, condition nécessaire d'une collaboration réussie entre les enseignants.

Nous formulons notre inquiétude face au PPCR, qui ne peut qu'accroître l'individualisation des carrières et la concurrence entre les enseignants, et demandons urgemment un retour au fléchage des heures dans le cadre de la prochaine réforme du lycée.

. Philippe Danino (APPEP Île-de-France)

Il faut tout d'abord souligner le lien évident entre les problèmes liés à nos conditions de travail (les dégradations causées par la réforme Chatel) et les problèmes liés au baccalauréat. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un mépris à l'égard de la qualité de notre travail, de la disponibilité à l'égard des élèves comme des candidats.

Pendant plusieurs années, l'APPEP était reçue au SIEC, avec les trois IPR d'Île-de-France, afin d'évoquer les problèmes d'organisation des corrections, des fourchettes de nombre de copies selon les sections, etc. Depuis trois ans, nous ne sommes plus reçus.

Les dysfonctionnements, cette année, sont multiples : stagiaires corrigeant à plein en dépit des recommandations des inspecteurs, plusieurs convocations pour un même correcteur, propositions de 2 paquets à corriger, délivrance plus tardive des paquets de copies, intervalle de temps étonnant entre la remise des notes et la réunion de délibération...

Ce sont les élèves qui, au final, pâtissent de cette situation. Nous défendons le baccalauréat, donc des corrections de correction qui nous permettent de faire sérieusement notre travail, alors même que des personnes extérieures peuvent penser qu'avoir à corriger 120 à 160 copies sur 12 ou 13 jours, ça n'est précisément pas sérieux! Il faut

en outre rappeler notre grande responsabilité : les corrections du baccalauréat ne bénéficient pas d'une double correction !

La réforme Chatel des lycées a produit une réduction des horaires en TS, la fin du dédoublement en séries technologiques, de là, un accroissement, quasiment pour tous les collègues, du nombre de classes et de copies. L'autonomie accrue des directions d'établissement a également ouvert la porte aux bricolages locaux, générateurs de dissentiments entre collègues d'un même lycée et d'inégalités entre les élèves (des Terminales S ont 3 heures de philosophie par semaine, d'autres en ont 4). Nous voulons des cadrages nationaux en lieu et place des bricolages locaux.

Il faut redire les enjeux de notre enseignement, qui vont du baccalauréat à la formation de l'esprit et du jugement, en passant par la préparation à ne nombreux parcours post-bac (CPGE, Sciences po, BTS, médecine...).

. Guillaume Dupont (SNES Créteil)

Le Snes Créteil a appelé au rassemblement des collègues devant le ministère, le 30 juin, et a couvert la rétention des notes par un préavis de grève.

Les conditions de correction des copies du Bac en philosophie posent un problème réel depuis de nombreuses années. Cette année, on peut dire qu'une grande partie des collègues travaillent dans des conditions proprement délirantes :

- un délai réduit pour la correction des copies ;
- un nombre de copies qui pour certain-e-s collègues explose tous les plafonds existants ;
- une augmentation de la distance entre le domicile et le lieu de retrait des copies pour un nombre significatif de collègues ;
- dans de nombreux cas l'envoi de convocations multiples pour les réunions d'entente ;
- dans certains cas, l'envoi de nouvelles convocations pour le retrait de nouveaux paquets de copies, en plus du paquet initial (parfois 2 paquets dans 2 séries différentes pour un-e même correcteur-trice, qui ne peut donc pas se rendre aux commissions d'entente et d'harmonisation de l'une des 2 séries, et qui ne pourra se rendre qu'à l'un des 2 jurys).

Nous attendons des réponses et des améliorations pour ce qui concerne l'organisation du bac. Mais nous avons conscience que cette situation ne découle pas seulement de problèmes organisationnels. Il n'est donc pas question de mettre les dysfonctionnement de cette année sur le seul plan d'un cafouillage technique.

En effet, le problème des conditions de correction est lié à un autre problème majeur: la dégradation des conditions de travail pendant l'année, en philosophie comme dans les autres matières. Prenons le cas concret de la suppression des dédoublements automatiques en séries S et technologiques, mesure instaurée par la réforme "Chatel" de 2010. Moins de classes dédoublées, c'est moins d'heures profs à assurer dans ces séries. Donc moins de profs de philosophie à recruter et moins de départs à la retraite à remplacer. Au final, lorsqu'arrive le moment de répartir les copies du bac philo, cela fait donc, inévitablement, davantage de copies à corriger pour chaque correcteur-trice.

D'une manière générale, il a été signifié à nos interlocuteurs que c'est toute la logique de la réforme "Chatel", avec la disparation du cadrage national d'une partie des horaires d'enseignement, qui est à revoir.

Enfin, il a été signalé que, comme dans toutes les autres matières, on compte parmi les enseignant-e-s de philosophie des Titulaires sur Zone de Remplacement dont les conditions de travail continuent de se dégrader d'année en année. Certain-e-s de nos collègues se retrouvent affecté-e-s sur 3 établissements. C'est inadmissible. Tous les personnels doivent être respectés.

Pour l'ensemble de ces raisons, entre autres, le Snes appelle l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à la grève le 8 septembre 2016.

. Philippe Martinais (Fédération SUD Éducation)

SUD Éducation a appelé au rassemblement régional du 30 juin par ses syndicats de Paris, Créteil, Versailles, et a apporté un soutien national à la mobilisation des collègues de philosophie. Le fait que la demande d'audience faite par notre fédération auprès du cabinet de la ministre ait débouché sur cette audience avec le chef du pilotage des examen à la DGESCO permet enfin aux collègues des collectifs d'exprimer leurs revendications à un niveau de responsabilité important.

SUD Éducation soutient bien entendu les revendications des AG qui concernent les conditions de travail de nos collègues de philosophie. Le nombre de copies par correcteur est le plus élevé des disciplines d'écrit du cycle terminal et atteint cette année un niveau insupportable. Au minimum, le calendrier de correction doit permettre de

dégager plus de jours pour la correction, les critères d'affectation notamment la convocation suivant le lieu de résidence administrative doivent être revus l'an prochain, de concert avec les organisations syndicales.

La question des conditions de travail est intimement liée à la réforme Chatel du lycée qui, en supprimant les dédoublements, réduit le nombre de collègues en philosophie et par la suite le nombre de correcteurs mobilisables. Beaucoup des revendications des collègues rejoignent des revendications nationales de SUD sur la réduction des effectifs par classe, le retour à des dédoublements nationaux, la fin des affectations multiples des collègues.

Le scandale des corrections en philosophie rejoint cette année la dégradation des conditions de correction au bac en Lettres, au moins sur les académies de l'Île-de-France et au DNB au plan national. Il est urgent, au-delà des aménagements de dernières minutes obtenues en philosophie, de discuter avec les organisations syndicales des conditions d'examen et des critères de convocation appliquées par les Rectorats, le SIEC en Île-de-France et le Ministère pour la session 2017.

. LES RÉPONSES DE NOS INTERLOCUTEURS

Nos interlocuteurs, apparemment sensibles à ces exposés et soucieux de chercher, à termes, des solutions (du moins pour le baccalauréat), nous ont écouté attentivement. Notre interlocuteur principal, Rodolphe Delmet, chef de la mission du pilotage des examens, affable et compréhensif, a pris très sérieusement en notes nos revendications très fermement exprimées, y compris avec colère, et semble avoir clairement pris connaissance des difficultés spécifiques de notre discipline ainsi que de nos revendications. Le cas n'est pas si fréquent.

Il a tenu à souligner la spécificité francilienne quant aux difficultés "organisationnelles" du baccalauréat. Il s'est montré lui-même désarmé face à trois "gaffes" ou cafouillages reconnus : nous avoir convoqués le jeudi 16 juin 16h au lieu de 12h pour retirer nos copies (rendant par conséquent possible la surveillance de l'épreuve du jeudi matin) ; avoir repoussé la réunion d'entente du vendredi 17 au lundi 20 juin ; nous avoir demandé d'entrer les notes un jour plus tôt que l'an passé. Il s'est engagé à travailler avec le SIEC sur une amélioration du calendrier pour la session prochaine.

À la question soulevée d'une anticipation des épreuves de philosophie par rapport aux autres épreuves (la mi-juin est-elle un "totem"?), la réponse a été négative. Mais il va continuer à réfléchir à ces problèmes sur l'Île-de-France, les "faire remonter", et s'est engagé à poursuivre le dialogue avec nous, ce qui signifierait nous revoir en septembre.

Sur les stagiaires appelés à corriger, il nous a été répondu que ce sont les inspecteurs qui décident du sort des stagiaires (de manière générale, Rectorat, inspecteurs, SIEC et établissements ont été l'occasion de propos peu cohérents renvoyant la faute à l'"autre" durant toute la discussion).

Mais, tout en soulignant la nécessité symbolique et sociale d'un diplôme du baccalauréat national de qualité, il n'a pu prendre aucun véritable engagement puisqu'il a lui-même constaté que les principaux blocages n'étaient pas d'ordre technique, mais politique. L'organisation du bac et la durée des corrections sont soumises à l'impératif de « récupération du mois de juin », et un cadrage national des dédoublements demeure non envisageable tant que nous serons sous les dispositifs actuels de la réforme des lycées.

Cette réforme a été constamment évoquée. Le second interlocuteur nous a informé d'une réunion-synthèse le 4 juillet 2016 sur un "bilan de la réforme des lycées", faisant suite à cinq mois de travail en collaboration. Les organisations syndicales, informées de ce bilan, pourront alors faire leurs propositions jusqu'à l'automne. Les questions politiques seront tranchées par la Ministre. Nous avons répondu que ce n'était pas une réponse suffisante et que nous durcirons le mouvement si nécessaire. Car le problème majeur que nous avons alors soulevé a été celui-ci : s'agira-t-il, en fin de compte, de simples aménagements (avec conservation de l'autonomie des chefs d'établissement), ou bien peut-on espérer en revenir à des fléchages nationaux ?

Même si une timide ouverture a pu avoir lieu, le responsable de la formation générale et technologique nous disant que la question du retour à un cadrage national des heures d'enseignement n'était pas tranchée, il reste plus que jamais nécessaire que nous demeurions mobilisés, notamment pour peser dans le débat concernant la future réforme du lycée. Nous devons rappeler fermement que pour les professeurs de philosophie il n'est désormais plus question d'assumer leur tache de correction du baccalauréat dans les mêmes conditions que celles que nous dénonçons depuis plusieurs années. Par ailleurs nous appelons tous les collègues à rejoindre toutes les initiatives, syndicales ou non, qui permettront de lever les principaux points de blocages qui ont été exposés, et en particulier celui portant sur la réforme du lycée.

Notre interlocuteur a clairement exprimé le souhait de nous revoir (il a parlé du mois de septembre) et s'est bien assuré de posséder nos contacts afin de nous joindre. Un piège sera à éviter : entrer dans son souhait de l'aider à gérer la pénurie liée à la réduction générale des politiques publiques et à l'infamie de la réforme du lycée et de celle montante du collège. C'est au contraire notre Ministre que nous devons désormais interpeller.

RAPPEL: RELEVÉ DES DÉCISIONS DES AG DE PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE DE PARIS ET CRÉTEIL

Revendications

Sont approuvées les revendications suivantes :

a) Sur les conditions de travail

- le retour immédiat à un dédoublement systématique de la 2e heure de philosophie dans les Terminales technologiques
- le retour immédiat à quatre heure/élève en philosophie dans les Terminales Scientifiques (TS)
- l'instauration d'un dédoublement systématique de la 4e heure en Terminale Économique et Sociale (TES)
- la fin des classes mixtes « L-ES » ou « S-ES » et, en tout état de cause, des horaires séparés en philosophie
- le respect de tous les personnels, qu'ils et elles soient contractuel-le-s, titulaires de postes fixes ou titulaires sur zone de remplacements et, dans le cas des TZR en particulier, la fin des affectations sur plus de 2 établissements et des affectations hors zones
- le plafonnement des effectifs à 24 élèves par classe, nécessaire à des conditions correctes d'enseignement.

b) Sur les conditions de correction

- la décision du SIEC de choisir la résidence administrative (et non plus personnelle) pour affecter les missions a posé problème puisque certains collègues sont susceptibles de corriger leurs propres élèves
- la récupération des copies à 16h (et non plus 12h), nous a enlevé de fait une demi-journée de correction, sans que le nombre de copies soit diminué par ailleurs
- enfin, du fait du délai de récupération des copies, la réunion d'entente a été déplacée au lundi, date tardive et qui enlève des journées de correction si les copies alors corrigées doivent servir de "test" pour la détermination des critères de correction
- un délai de correction de 15 jours minimum pour la correction des copies et donc une anticipation de l'épreuve de philosophie au lundi
- un nombre maximum de 100 copies en L, 120 en ES/S et 150 en STMG/STI/ST2S
- le retour au fonctionnement antérieur (résidence personnelle) des affectations pour les missions de correction
- le respect d'un demi-paquet de copies pour les stagiaires.

Action

L'AG de Paris a voté par 63 voix (environ 80 participants) de porter au Ministère les 13 revendications précédentes

L'AG de Créteil appelle à procéder à une rétention de notes de 24h, par rapport à la date limite officielle de saisie des notes fixée au jeudi 12h et donc à rendre ses notes le vendredi 1^{er} juillet à 12h. Environ 60 collègues ont indiqué qu'ils/elles prendraient par à cette action.

L'AG de Paris a décidé par 49 voix la rétention des notes au delà de 12 h le jeudi 30 juin 2016 et demandé à être reçu au Ministère le même jour à 14 h

L'AG de Paris appelle par 59 voix au rassemblement de 14 h au Ministère et à participer à l'assemblée générale qui s'ensuivra afin de décider du sort de la mesure de rétention de notes.

L'AG de Paris a nommé et mandaté Pascal Verrier et Philippe Danino délégués titulaires ainsi que Nicolas Janny et Jean Marc Bedecarrax en tant que suppléants pour la représenter.

L'AG de Créteil et de Paris appellent à un rassemblement au Ministère de l'Éducation Nationale, jeudi 30 juin à 13h30 pour porter ces revendications.

Assurer le succès de ces actions

Nous invitons les collègues de l'académie de Versailles, de Paris et d'ailleurs qui souhaiteraient agir dans le même sens dans leur académie à nous contacter à l'adresse <u>philomobilisation2015@gmail.com</u>, afin de contribuer concrètement avec elles/eux à y organiser la mobilisation.

Nous appelons l'ensemble des correcteurs.trices des académies de Paris, Créteil et Versailles à profiter des réunions d'harmonisation pour assurer le succès de la mobilisation, en tenant des AG, en faisant connaître le rassemblement et en organisant concrètement la rétention des notes (en constituant des listes mails, en échangeant les téléphones de correcteurs.trices intervenant sur le même centre, en étant présent.e.s au rassemblement pour faire face collectivement aux pressions).